

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rivière, 6 juillet 1847](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rivière, 6 juillet 1847

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** [Correspondant.e.s](#)

[Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Rivière \[Noyon\]](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur [Équipe du projet FamiliLettres \(Famillistère de Guise - CNAM\) & Projet EMAN \(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle\)](#)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 juillet 1847](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Rivière \[Noyon\]](#)

Lieu de destination [Noyon \(Oise\)](#)

### Description

Résumé Sur une commande faite auprès de Barthélémy Godin : Godin répond à la lettre de Rivière du 3 juillet en lui rappelant les termes de la commande (8 cuisinières et un poêle elliptique au prix de 739 F) et en lui indiquant qu'il considérerait sa commande comme non avenue s'il voulait modifier les conditions de la vente.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)  
Personnes citées [Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Alexandre Barthélémy (1827-1901)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Fabricant français d'appareils de chauffage, né en 1827 à Esquéhéries (Aisne) et décédé le 19 janvier 1901 à Mouscron (Belgique). Frère cadet de Jean-Baptiste André Godin, Barthélémy Godin est employé en 1847 par son frère en tant que voyageur de commerce de la manufacture Godin-Lemaire. En octobre 1847, Godin indique que son frère a cessé de travailler pour la manufacture. Barthélémy Godin crée ensuite une fabrique d'appareils de chauffage à Étreux (Aisne).

Il épouse le 5 juin 1848 Marie Lemaire, dite Rosine, née le 8 novembre 1823 à Esquéhéries et soeur d'Esther, première épouse de Jean-Baptiste André Godin. Le couple se sépare légalement en 1867 (séparation de corps et de biens), ce qui entraîne plusieurs procès pour liquidation de la communauté. Rosine retourne alors vivre à Esquéhéries jusqu'à son décès le 15 février 1890.

---

Nom Rivière [Noyon]

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Marchand de fer à Noyon (Oise) au milieu du XIXe siècle.

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (77)

Nature du document Copie manuscrite

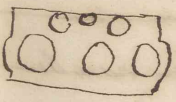
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 01/06/2024

---

1444



et 5 francs pour elle qui les ont & surventes sur le dessus  
 comme au lieu de lettres sous lesquelles la flamme vient en sortant de  
 si ce que de la présente nous me transmettez une  
 commande pour que l'expédition sous en soit faite  
 immédiatement est-à-dire avant l'arrivée du dronage  
 de la navigation je vous accorderais 4% de remise  
 en faveur du payement fait dans le mois de livraison  
 ou payable fin octobre prochain sous 2% de remise  
 je me chargerais de l'expédition de paris par eau  
 à raison de 20 les mille Piloy et par terre  
 pour le moment à forfait tout frais d'emballage  
 en a ma charge

je suis dans l'espoir de recevoir vos lettres et vous  
 prie M de venir me

royon  
 6 juillet

Monsieur Pépicière

vos lettres datée de 3 courant s'ont de me parvenir  
 vous semblez avoir oublié que vos conditions premières  
 avaient été prises avec mon frère de nous expédier  
 4 usiniers et un poêle stiptique servant à la  
 somme de fr 439 payable fin juillet avec escompte  
 de 3% plus 5 francs en faveur d'une quinzaine ~~de~~  
~~qui avait par le~~ ~~pour être en magasin~~ laquelle je n'ai mis aucune  
 autre condition <sup>si non de livrer 2 francs sur le poêle stiptique et la</sup> de nous livrer dans vos changements  
 de condition je vous prie de m'en donner avis  
 et je considèrerai votre demande comme non avenue

agréé

royon  
 6 juillet

Monsieur ouedin

le jour indiqué pour l'expédition j'ai reçu de M Distancin  
 une lettre par laquelle il me priait que M Lévante  
 ne pût se rendre à quise M Prouchez n'ayant  
 pas été prié de cet incident est venu <sup>à quise</sup> et a déclaré qu'il  
 n'a dit rien de rien aucun jour n'est fixé pour leur  
 réunion M Prouchez ne sera pas disponible avant le 15  
 je vais à la fin cette semaine pour apprécier je prie  
 Monsieur Distancin qui lui de son côté me veut qu'il soit  
 toujours prêt  
 agréé M mes salutations